



Elagage Niveau II

Formation professionnelle continue

Public ciblé :

Particuliers, Jeunes à partir de 18 ans, Demandeurs d'emploi, Salariés en emploi ou en reconversion professionnelle, Employés de Collectivités, Fonctionnaires.

Pré requis :

Etre titulaire du 1er niveau d'élagage

Effectif par session :

minimum 4 personnes – maximum 6 personnes.

Durée :

2 jours : 14 heures

Tarifs :

Individuel : 14 heures : 490 € / personne

Groupe : Nous consulter

Frais pédagogiques éventuels :

Forfait journalier matériel de prêt : 58€ par personne

Modalités d'alternance :

Pas d'alternance

Délai d'accès à l'action de formation :

2 mois sous réserve du nombre de personnes

Mode de validation :

(diplômant, certifiant, non certifiant) :

Attestation de formation et de compétences délivrée par le Centre.

Objectifs visés :

Acquérir les connaissances techniques et professionnelles nécessaires à l'élagage 2ème niveau : permettre de maîtriser les techniques de grimpe en élagage.

Contenu de formation :

1ère ½ journée théorique : en salle

- Préparation du matériel de grimpe,
- Normalisation,
- Vérifications
- Préparation du chantier
- Organisation du chantier
- Obligations légales : déclaration d'intention de commencement de travaux, demandes de renseignements complémentaires

3 ½ journées pratiques : in situ

- Mise en situation sur chantier d'application
- Installation corde d'accès et corde de travail
- Grimpe en Foot lock sur corde d'accès et passage sur corde de travail
- Travail sur rappel en simple ancrage et double rappel
- Utilisation de la longe armée
- Utilisation de la tronçonneuse d'élagage
- Simulation d'un accident avec descente d'un blessé en élagage
- Débriefing

Modalités pédagogiques :

En présentiel, en s'appuyant sur une dynamique de groupe et des méthodes actives
Alternance de théorie et de pratique
Travaux de groupe.

Modalités d'évaluation :

Tests théoriques et pratiques avec grilles d'évaluation.

EPLEFPA de Borgo-Marana - C.F.P.P.A de Borgo-Marana, 650 route de porettonne, 20290 BORGIO

Tél : 04.95.30.02.31 (1) - Mail : cfppa.borgio@educagri.fr

Site internet : www.campuscorsicagri.fr

Date de mise à jour : Janvier 2025



Contact :

Secrétariat CFPPA

– Tel : 04.95.30.02.31 Taper 1

– Mail : cfppa.borgo@educagri.fr

Plan et moyens d'accès :

L'établissement est desservi

*par le réseau routier cf « Google maps » lycée agricole Borgo

*par le réseau ferroviaire, cf Chemins de Fer Corse (Arrêt Porettonne à 10 min à pied).

Accessibilité :

Référent handicap

Armagnac Marie-hélène : 07.50.54.25.93

Codes :

ROME : A1201 – A1202- A1203

RNCP : 24928 - 2759

environnement :

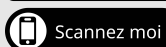
Une équipe pédagogique, véritables professionnels dans leur domaine.

Un site de 27 hectares en adéquation avec les métiers de l'agriculture et de l'aménagement paysager.

Des lieux de formation adaptés aux groupes et situations d'apprentissage (atelier mécanique, laboratoires, salles de cours et salles informatiques, Centre de Documentation et d'Information).

Restauration : une cantine favorisant les circuits courts.

Statistiques :



Conditions d'inscription :

Dossier d'inscription complet

Attestation d'assurance responsabilité civile à jour à fournir

Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique.

Equipement

Modalités de sélection :

Entretien de positionnement et test d'aptitude.

Financement de la formation :

Le financement peut être assuré par :

- Vos propres fonds
- Une prise en charge par votre OPCO
- Une prise en charge par votre employeur
- Une prise en charge par France Travail ou Région

Perspectives :

Métier : élagueur, bucheron, ouvrier du paysage, ouvrier entretien des espaces naturels, ruraux et forestiers, agent de collectivités.

Principales activités : Elagage d'arbres.

Qui recrute ?

Entreprises du paysage, de l'aménagement et de l'entretien des espaces naturels, ruraux et forestiers, communautés de communes, collectivités.

Poursuites de formation/études :

Formation Elagage niveaux III, IV

Formation Tronçonnage niveaux I, II, III, IV

Certificat de Spécialisation Arboriste-Elagueur

Certificat d'aptitude professionnel « Jardinier paysagiste »

Certificat d'aptitude professionnel « Travaux forestiers ».